



**PRÉFÈTE  
DE LA  
CHARENTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**PROCES-VERBAL DE NOTIFICATION**

Le soussigné(e), Gérard Liot, Maire d'Aussac-Vadalle

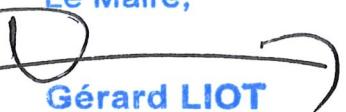
Reconnaît avoir reçu ce jour,

Le document ci-après désigné :

- une copie de l'arrêté préfectoral du 27 juin 2024 autorisant le renouvellement et l'extension de la carrière à ciel ouvert de calcaire à divers lieux-dits sur les communes d'Aussac-Vadalle et Nanclars au bénéfice de la société CDMR.

A Aussac-Vadalle , le 01/07/24

Signature et qualité du signataire :

 **Le Maire,**  
  
**Gérard LIOT**

**A retourner dès réception du courrier à :**

Préfecture de la Charente  
Service de Coordination des Politiques Publiques et d'Appui Territorial  
Bureau de l'Environnement  
7, 9 rue de la préfecture CS 92301  
16023 Angoulême Cedex

**ou par mail à :**

isabelle.jardry@charente.gouv.fr